

Communiqué de presse
Versailles, le 7 juillet 2020

La France se met en ordre de marche pour déployer la mobilité électrique nouvelle génération



Les principaux acteurs de la mobilité électrique s'associent pour définir et coordonner le déploiement d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques de nouvelle génération. Elle sera composée de bornes et de systèmes informatiques intégrant la norme ISO 15118. A la clé, une simplification de l'expérience utilisateur, une meilleure gestion de l'énergie et une meilleure garantie d'interopérabilité et de sécurité des systèmes, renforçant la confiance des utilisateurs dans la recharge. Tous les acteurs de la filière seront impliqués : fabricants de véhicules et de bornes, opérateurs d'infrastructure de recharge, fournisseurs de services de mobilité, fournisseurs et distributeurs d'électricité. Le Comité d'initiative à l'origine de cette démarche permettra aux acteurs français de renforcer leur capacité de R&D et d'innovation et de porter la voix de la France sur le plan européen.

Un consortium autour de la recharge nouvelle génération en France

Par un protocole d'accord signé le 7 juin, l'**Association Française pour l'Itinérance de la Recharge Électrique des Véhicules (AFIREV)**, l'**Association nationale pour le développement de la mobilité électrique (AVERE)**, la **Plateforme Automobile (PFA)** et l'**Institut de Transition Énergétique VEDECOM** se sont réunis au sein d'un **Comité d'initiative pour la recharge de nouvelle génération**, destiné à mobiliser tout l'écosystème français. Ce consortium devra aussi porter les choix technologiques autour de la norme ISO 15118 au niveau européen, notamment concernant la cybersécurité (PKI).



*« La filière automobile soutient toutes les mesures spécifiques pour déclencher un véritable mouvement d'accélération du déploiement de l'infrastructure de recharge en France, offrir une solution de charge à chaque utilisateur et donner confiance aux futurs acheteurs de véhicules électriques, indique **Jean-Luc Brossard**, Directeur R&D de la PFA. Ces mesures doivent porter en priorité sur les solutions de charge en voirie, en habitat collectif et sur les grands axes routiers du réseau national. »*

Dans le cadre du plan de relance automobile annoncé le 26 mai dernier, la volonté d'accompagner l'ambition d'un million de véhicules électriques ou hybrides rechargeables roulant à l'horizon 2022 se traduit par un premier objectif de 100 000 points de charges publics à fin 2021. L'infrastructure de recharge future se devra d'être homogène, interopérable, intelligente, capable de simplifier l'expérience utilisateur et rendre des services à forte valeur ajoutée. »

Ce Comité a comme mission de mettre en œuvre **des actions collaboratives en deux temps** : tout d'abord définir l'architecture de cybersécurité (PKI) adaptée à la nouvelle norme, puis accompagner le déploiement du Plug and Charge (PnC) et de la recharge intelligente, dite « Smart Charging ».

Gilles Bernard, Président de l'AFIREV, précise : *« Il est aujourd'hui vital de nous coordonner pour passer à cette nouvelle étape du déploiement des infrastructures de recharge et porter une voix commune en Europe. Un premier groupe d'une quinzaine d'acteurs sera mobilisé dès 2020 et renforcé en 2021-22 avec l'ensemble des acteurs de la filière ».*



Le Comité a mandaté VEDECOM, en qualité d'institut de recherche déjà très impliqué dans les travaux sur la recharge du futur, d'un point technologique et économique, pour coordonner et mettre en œuvre ces actions.

Déployer une infrastructure de recharge intelligente et interopérable

Pour la France, l'ambition du Comité est de créer les conditions du déploiement de **nouveaux services énergétiques**, en faisant en sorte que toute nouvelle borne à courant alternatif (AC) et à courant continu (DC) installée en France puisse **être compatible ISO 15118 de manière interopérable** et que les opérateurs d'infrastructure de recharge et de services de mobilité électrique – Charge Point Operator (CPO) et Electric Mobility Service Providers (eMSP) - puissent **fournir des services Plug and Charge (PnC) et Smart Charging**.

Pour y parvenir, ce projet précisera les modalités techniques à respecter pour le déploiement du PnC et du Smart Charging en se basant sur les standards internationaux.

Selon **Joseph Beretta**, Président de l'AVERE, « *l'écosystème de la mobilité électrique arrive aujourd'hui à une étape importante de son développement. Pour atteindre la maturité, ce marché doit pouvoir déployer de nouveaux services de recharge qui améliorent et simplifient l'expérience utilisateur tout en renforçant l'intégration de la mobilité électrique dans le système électrique.*

Ces évolutions majeures nécessitent le déploiement de politiques publiques cohérentes intégrant des programmes d'accompagnement. »



Outre le fait d'enrichir considérablement la communication entre un véhicule électrique et une infrastructure de recharge, la norme ISO 15118 permet en effet d'apporter de nouveaux services aux conducteurs :

- **le Plug and Charge (PnC)** pour identifier automatiquement le contrat de services de l'utilisateur par simple branchement du câble de recharge entre le véhicule et la borne, avec un haut niveau de sécurité informatique et une expérience utilisateur simplifiée ;
- **la gestion intelligente de la recharge (Smart Charging)** qui permet de programmer un planning de recharge, négocié entre la borne et le véhicule et optimisé selon leurs contraintes techniques, les besoins et exigences du conducteur, les contraintes tarifaires et les contraintes électriques des réseaux ;

Un nouveau protocole, simple, innovant et sécurisé, porteur d'innovations futures

Aujourd'hui, il faut généralement un badge pour se recharger. Demain, quel que soit le véhicule, l'opérateur d'infrastructure de recharge ou le fournisseur d'électricité, la recharge intelligente se passera de ce badge pour s'opérer de façon rapide, fluide et sécurisée.



Pour **Philippe Watteau**, Directeur Général de VEDECOM, « *nous sommes prêts : le processus de communication borne-véhicule selon la norme ISO 15118 fonctionne et fait consensus auprès de la plupart de nos partenaires européens. La nouvelle génération d'infrastructure de recharge porte des enjeux importants d'authentification, de sécurité, de confiance, mais aussi de déploiement et d'interopérabilité. Nous allons adresser ces enjeux de façon incrémentale, en nous appuyant sur le réseau existant. Reste à définir et promouvoir ensemble la meilleure architecture PKI. Sur cette nouvelle base et dans un second temps, nous pourrons apporter de l'innovation disruptive* », ajoute-t-il.

En effet, le second objectif du Comité d'initiative pour la recharge nouvelle génération est de **faciliter le déploiement futur de cas d'usage émergents**, notamment :

- **la bidirectionnalité de la recharge** qui permet de négocier et d'optimiser, via l'infrastructure de recharge, la réinjection d'électricité stockée dans la batterie du véhicule à la maison (vehicle-to-home), au bâtiment (vehicle-to-building) ou au réseau (vehicle-to-grid) ;
- **la recharge sans manipulation de câble** (recharge inductive ou automatisée).

À PROPOS DE L'AFIREV

L'Association Française pour l'Itinérance de la Recharge Électrique des Véhicules (AFIREV), a été créée à l'initiative du Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique lors du Mondial de l'Automobile de Paris en octobre 2014 et officialisée en mars 2015 par 7 acteurs majeurs de la mobilité électrique : Bolloré BS, Bouygues Énergies Services, Engie Ineo, Gireve, Renault, Izivia (Groupe EDF), Vinci Energies. D'autres nouveaux membres se sont joints à eux à ce jour.

Son objet est de fédérer les initiatives qui concourent au déploiement de l'interopérabilité et de la qualité des services de recharge et de mobilité électrique en France pour en créer et maintenir les éléments communs entre ses acteurs, en représenter les intérêts auprès des autorités réglementaires, assurer la compatibilité internationale des solutions, et défendre le point de vue français vis-à-vis des initiatives et instances européennes de même nature.

À PROPOS DE L'AVERE

L'AVERE France est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique. Avec près de 200 adhérents, elle représente l'ensemble de l'écosystème de la mobilité électrique (constructeurs, distributeurs, chargés de maintenance, équipementiers, énergéticiens, organismes institutionnels, utilisateurs de VE, collectivités territoriales, banque...).

Ses missions sont de fédérer la filière mobilité électrique, représenter ses acteurs auprès des pouvoirs publics, favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, stimuler et accompagner le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises, et informer le grand public grâce au site internet Je-roule-en-electrique.fr

Elle a des actions de veille et lobbying, communication (site internet, animation des réseaux sociaux, relations presse), événementiel (organisation de petits déjeuners thématiques, congrès, conférences, journées-expositions régionales), participation à des salons professionnels, animation de groupes de travail et structuration d'un réseau d'associations régionales.

À PROPOS DE LA PFA – Filière Automobile et Mobilité

La Plateforme automobile (PFA) rassemble la filière automobile en France. Elle définit et met en œuvre, au nom de l'ensemble des partenaires (constructeurs, équipementiers, sous-traitants et acteurs de la mobilité), la stratégie de la filière en matière d'innovation, de compétitivité, d'emploi et compétences. Elle porte la voix et l'expression des positions communes de la filière. Elle est, par ailleurs, le maître d'ouvrage du Mondial de l'Auto.

Sa gouvernance s'appuie sur un Conseil des présidents constitué d'un collège des constructeurs français (PSA, RENAULT, CCFA), et d'un collège équipementiers et sous-traitants (FAURECIA, MICHELIN, PLASTIC OMNIUM, VALEO, FIEV, Fédérations métiers : FFC, FIM, GPA, SNCP).

La PFA représente les 4000 entreprises du secteur automobile qui maillent l'ensemble du territoire et s'appuie notamment sur le réseau des associations régionales de l'industrie automobile (ARIA) et des pôles de compétitivité.

À PROPOS DE VEDECOM

L'Institut pour la Transition Énergétique (ITE) VEDECOM est une fondation partenariale publique-privée dédiée aux mobilités innovantes et durables, c'est-à-dire plus écologiques, plus autonomes et mieux partagées.

Il est missionné par l'Etat pour soutenir l'innovation technologique et les filières industrielles françaises engagées dans les mobilités du futur. Fondé sur une collaboration inédite entre 58 acteurs, il rassemble établissements académiques, collectivités territoriales et différents acteurs privés impactés par l'évolution des mobilités : automobile, transport public et mobilité, logistique, infrastructures de la route, télécommunications, énergie, aéronautique et défense, services numériques et simulation, assurance. Ce rôle central de tiers de confiance permet à ses membres d'accélérer ensemble l'innovation et le déploiement de nouvelles solutions. A travers ses trois axes de R&D multidisciplinaire, l'électrification, le véhicule autonome et connecté et les nouvelles solutions de mobilité et d'énergie, VEDECOM apporte une vision systémique du véhicule, de son environnement et du déploiement des nouvelles mobilités. Créé en 2014 dans le cadre du Programme Investir l'Avenir (PIA), l'Institut contribue au « Plan Véhicule Autonome » de la Nouvelle France Industrielle (NFI).

Contacts presse via VEDECOM :



Pierre Alibert

pierre.alibert@coriolink.com

+ 33 6 87 40 90 76

Laura Ploquin

laura.ploquin@coriolink.com

+ 33 7 69 43 03 32